Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260929-DEL2026_9_286-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 29 septembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUILLENNEC Rachel, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CHARLES Olivier, CLEC'H Vincent , *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, CORREZE Patricia, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ECHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GARREC Loïc, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BIHAN Christophe, LE BLÉVENNEC Gilbert, *LE BRIS Hervé (suppléant)*, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOAZIOU Anthony, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony , LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE PESSOT Damien, LE VAILLANT Gilbert, LEBRETON Bruno, LEYOUR Pascal, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MALINAS Damien, MARCHAND Cinderella, *NABUCET Yves (suppléant)*, NICLOUX Marie-Christine, NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PINEL Clarisse, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, ROPERS Daniel, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BRISSONNEAU Alix à LE GOFF Philippe, CADUDAL Véronique à BRICAGE Henry, HENRY Joël à QUÉRÉ Yann, LE BÉGUEC Marilyse à BOUILLENNEC Rachel, PICART Olivier à CONNAN Gildas

Conseillers d'agglomération - absents

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BINOT Marie-Christine, LARVOR Yannick, LOZAC'H Claude, PIERRE Stéphane, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice :	**84 Titulaires - 41 suppléants**	
Présents	73	
Procurations	05	
Votants	**78**	
Absents	06	

Date d'envoi de la convocation : mercredi 23 septembre 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260929-DEL2026_9_286-DE

Délibération

DEL2026-09-286 **HABITAT : SUBVENTIONS AU LOGEMENT SOCIAL SUR L'OPERATION « SAINTE-ANNE » DE TERRES D'ARMOR HABITAT A CALLAC**

Le bailleur social Terres d'Armor Habitat prévoit une opération de production et de réhabilitation de logements locatifs sociaux situés 14 rue du Docteur Quéré à Callac, comprenant comprend :

1. la création d'un logement locatif social en acquisition-amélioration ;
2. la réhabilitation énergétique de 5 logements des bâtiments C et D ;
3. la réhabilitation énergétique de 11 logements des bâtiments A et B.

Terres d'Armor Habitat sollicite auprès de l'Agglomération les subventions auxquelles il peut prétendre au titre du régime d'aides communautaires au logement social.

	Nombre de logements	Coût de revient TTC	Aide Agglomération
Acquisition-amélioration d'un logement PLUS	1	90 304 €	8 932 €
Réhabilitation – bâtiments C et D	5	419 268 €	5 200 €
Réhabilitation – bâtiments A et B	11	457 264 €	10 200 €
TOTAL	**17**	**966 836 €**	**24 332 €**

Vu la délibération D2020-12-349 du 15 décembre 2020 portant adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH 2021-2026) ;

Vu la délibération D2020-12-350 du 15 décembre 2020 portant adoption du régime d'aides communautaires au logement social ;

Vu les délibérations D2023-04-85 du 11 avril 2023 et D2024-06-157 du 25 juin 2024 portant révision du régime d'aides communautaires au logement social ;

Vu la délibération DEL2024-06-157 du 25 juin 2024 portant actualisation des montants d'aides communautaires aux opérations de logement social réalisées en acquisition-amélioration ;

Considérant l'intérêt de l'opération au regard des besoins et objectifs définis par le PLH en matière de production et de réhabilitation d'une offre locative sociale de qualité et abordable ;

Considérant l'intérêt de l'opération en matière d'amélioration de la performance énergétique du parc de logements sociaux ;

Considérant la contribution de l'opération à la revitalisation du centre-ville de Callac et à la remobilisation et à l'amélioration du parc de logements existant ;

Considérant que les trois volets de l'opération respectent les dispositions communautaires conditionnant l'octroi de subventions de l'Agglomération au titre de sa politique d'aide au logement social ;

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260929-DEL2026_9_286-DE

Délibération

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Décide d'accorder, au titre des aides communautaires de droit commun, à Terres d'Armor Habitat une subvention totale de 24 332 €, dont :
  - 8 932 € pour l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement locatif social financé en PLUS, situé 14 rue du Docteur Quéré à Callac.
  - 5 200 € pour la réhabilitation énergétique de 5 logements situés 14 rue du Docteur Quéré à Callac, bâtiments C et D.
  - 10 200 € pour la réhabilitation énergétique de 11 logements situés 14 rue du Docteur Quéré à Callac, bâtiments A et B.
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY